

PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE/ROUYN-NORANDA
VILLE DE VILLE-MARIE

6 juin 2016

À une séance régulière du conseil municipal tenue au lieu habituel des délibérations le lundi 6 juin 2016, à 20 h, à laquelle étaient présents :

MM. Bernard Flebus, maire
Mario Lefebvre, conseiller
Richard Cardinal, conseiller
Yves S. Bergeron, conseiller
Richard Dessureault, conseiller
Michel Roy, conseiller

Était absente : M^{me} Julie Parent, conseillère

Tous les conseillers formant quorum sous la présidence de M. Bernard Flebus, maire.

Était également présent à ladite assemblée, M. Martin Lecompte, directeur général, secrétaire-trésorier, de la Ville de Ville-Marie.

164-06-16

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Michel Roy, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance
2. Présences et quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions de l'auditoire
5. Adoption procès-verbaux
 - 5.1 Procès-verbal du 16 mai 2016
6. Administration
 - 6.1 Mouvement de personnel
 - 6.2 Demande de commandite – Table de concertation pour personnes âgées du Témiscamingue
 - 6.3 Projet entente de fournitures de service – Municipalité de Fugèreville
 - 6.4 Demande cantine mobile
 - 6.5 Officiants compétents à célébrer un mariage
7. Sécurité publique
 - 7.1 Mandat – Regroupement entraide sociale – Incendie du 13 mai 2016 au 4, rue Sainte-Anne
8. Transport
 - 8.1 Appel d'offres VM-2016-TP-03 – Inspection du bâtiment piscine
 - 8.2 Projet MTQ, route 101 Nord – Demande de travaux de nuit et circulation routière

9. Urbanisme et développement du territoire
 - 9.1 Projet d'entente borne de recharge électrique
10. Loisirs et culture
 - 10.1 Présidence du Réseau Biblio Abitibi-Témiscamingue
 - 10.2 Projet d'entente Commission scolaire du Lac Témiscamingue (CSLT) – Contribution de la CSLT aux travaux de rénovation des infrastructures municipales
 - 10.3 Annulation des résolutions 156-05-16 et 161-05-16
 - 10.4 Entente de stationnement marina – Les Chocolats Martine inc.
 - 10.5 Demande de prêt de matériels – Activités au Parc du Centenaire
 - 10.6 Demande du Club Exotem
 - 10.7 Lancement – Bronze Frère-Moffet
 - 10.8 Nomination – Administrateur de la Corporation Augustin-Chénier inc.
11. Divers
 - 11.1 Demande de M. René Raymond – Permis de colportage
 - 11.2 Appui – Tournoi provincial de volleyball 2017
12. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'AUDITOIRE

165-06-16

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 MAI 2016

Il est proposé par M. Michel Roy, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 mai 2016 soit adopté tel que déposé.

ADMINISTRATION

166-06-16

MOUVEMENT DE PERSONNEL

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Ville-Marie désire maintenir une qualité de service auprès de la population;

CONSIDÉRANT QUE pour ce faire la Ville de Ville-Marie doit procéder à l'embauche d'étudiants à la bibliothèque pour la période estivale;

CONSIDÉRANT QUE ce sont les responsables de la bibliothèque qui désirent faire des recommandations aux membres du conseil;

CONSIDÉRANT QU'une offre d'emploi pour le poste de directeur adjoint ou directrice adjointe a été publiée en mai 2016;

CONSIDÉRANT QUE pour ce poste, le comité des ressources humaines a pris connaissance des candidatures, en a fait l'analyse et désire faire une recommandation aux membres du conseil.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Michel Roy, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'ACCEPTER la candidature d'Octavie Larrivière et Mégan Brien au poste d'étudiantes à la bibliothèque pour la saison estivale 2016.

D'ACCEPTER la candidature de M. Daniel Grenier au poste de directeur général adjoint selon les termes de la convention des cadres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

167-06-16

DEMANDE DE COMMANDITE – TABLE DE CONCERTATION
POUR PERSONNES ÂGÉES DU TÉMISCAMINGUE

CONSIDÉRANT QUE le 15 juin pour souligner la journée mondiale contre la maltraitance faite aux aînés, la Table de concertation pour personnes âgées du Témiscamingue organise une journée de bienveillance pour les résidents de ses résidences (Conséjour, Lucien-Gaudet et Marguerite d'Youville);

CONSIDÉRANT QUE pour cette occasion, la Table de concertation veut offrir des soins personnalisés, de l'animation et des collations extérieures;

CONSIDÉRANT QUE la Table de concertation pour personnes âgées du Témiscamingue fait appel à la générosité de la Ville de Ville-Marie pour le prêt d'une cinquantaine de chaises afin de réaliser le déroulement de l'activité extérieure en après-midi;

CONSIDÉRANT QUE c'est le personnel de la Table de concertation qui procédera au transport des chaises.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Mario Lefebvre, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE LOUER 50 chaises à titre gratuit à la Table de concertation pour personnes âgées du Témiscamingue pour leur activité du 15 juin prochain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

168-06-16

PROJET ENTENTE DE FOURNITURES DE SERVICE –
MUNICIPALITÉ DE FUGÈREVILLE

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Ville-Marie offre de partager ses services avec l'ensemble des municipalités;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Fugèreville a démontré son intérêt auprès de la Ville de Ville-Marie;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Fugèreville désire obtenir les services professionnels provenant du service technique de la Ville de Ville-Marie afin de l'appuyer et de l'accompagner dans ses démarches pour son projet de traitement des eaux usées.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Mario Lefebvre, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE PROCÉDER à la signature de l'entente de services avec la municipalité de Fugèreville, telle que déposée.

QUE le directeur général procède à la signature de l'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

169-06-16

DEMANDE CANTINE MOBILE

CONSIDÉRANT QUE MM. Charles Joannette Plasse, Simon Joannette Plasse et Éric Julien demandent de pouvoir exploiter un véhicule cuisine sur un terrain municipal;

CONSIDÉRANT QUE leur but serait de stationner une roulotte mobile dédiée à la cuisson de pizza au Parc du Centenaire durant la saison estivale, de mai à septembre, soit les jeudis, vendredis et samedis quand la température le permet;

CONSIDÉRANT QUE comme ils ont d'autres engagements cette année, ils ne pourront y être toutes les fins de semaine;

CONSIDÉRANT QUE les heures de services seraient de 11 h à 19 h;

CONSIDÉRANT QUE ce genre de commerce n'est pas innovateur;

CONSIDÉRANT QUE le menu proposé est déjà présenté dans plusieurs services de restauration.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Richard Dessureault, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE REFUSER la demande d'exploiter un véhicule cuisine sur un terrain de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

170-06-16

OFFICIANTS COMPÉTENTS À CÉLÉBRER UN MARIAGE

CONSIDÉRANT l'adoption du projet de loi n° 84, « Loi instituant l'union civile et établissant de nouvelles règles de filiation » sanctionnée le 8 juin 2002;

CONSIDÉRANT QUE ce projet de loi permet de demander à la ministre de la Justice que soient désignés compétents pour célébrer des mariages et des unions civiles les maires, les membres de conseils municipaux ou de conseils d'arrondissements et les fonctionnaires municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Ville-Marie a reçu quelques demandes pour la célébration de mariages ou d'unions civiles;

CONSIDÉRANT QUE le 30 juillet 2016, un mariage sera célébré, soit le mariage de M. Bernard Flebus et de M^{me} Jannet Isabel Zavaleta Justiniano.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Yves S. Bergeron, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Ville de Ville-Marie demande à la ministre de la Justice de désigner M. Mario Lefebvre, conseiller, célébrant compétent pour célébrer des mariages ou des unions civiles sur le territoire de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SÉCURITÉ PUBLIQUE

171-06-16

MANDAT – REGROUPEMENT ENTRAIDE SOCIALE – INCENDIE DU 13 MAI 2016 AU 4, RUE SAINTE-ANNE

CONSIDÉRANT QU'à la suite de l'incendie du 13 mai dernier un appel a été logé à toute la population afin de venir en aide aux sinistrés;

CONSIDÉRANT QUE la population a répondu favorablement;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu plusieurs dons en biens meubles, vêtements, etc.;

CONSIDÉRANT QUE la Ville n'a pas les ressources nécessaires afin de gérer cet inventaire;

CONSIDÉRANT QUE le Regroupement d'Entraide Sociale a mentionné son intention de prendre en charge la gestion des dons.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Richard Dessureault, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE CONFIER le mandat de gérer les dons à l'organisme Regroupement d'Entraide Sociale du Témiscamingue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

TRANSPORT

172-06-16

APPEL D'OFFRES VM-2016-TP-03 – INSPECTION DU BÂTIMENT PISCINE

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture des soumissions de l'appel d'offres VM-2016-TP-03 « Inspection du bâtiment piscine » s'est déroulée le 19 mai 2016, à 9 h 30;

CONSIDÉRANT QUE deux offres ont été inscrites au rapport de soumission et sont conformes soit :

- SNC - Lavalin
- Stantec

CONSIDÉRANT QUE pour attribuer le contrat les soumissionnaires ont été notés selon l'établissement du pointage final;

CONSIDÉRANT QUE la note finale de SNC - Lavalin est de 80.4.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Richard Dessureault, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'ADJUGER l'appel d'offres VM-2016-TP-0 « Inspection du bâtiment piscine » à SNC - Lavalin au montant de 18 281,03 \$, taxes incluses selon les termes et conditions de l'appel d'offres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

173-06-16

PROJET MTQ ROUTE 101 NORD – DEMANDE TRAVAUX DE NUIT ET CIRCULATION ROUTIÈRE

CONSIDÉRANT QU'une demande a été soumise à la Ville concernant la possibilité de faire les travaux de nuit;

CONSIDÉRANT QU'une demande a été soumise à la Ville concernant la possibilité de détourner la circulation lors des travaux;

CONSIDÉRANT QUE la durée des travaux est prévue pour 8 semaines;

CONSIDÉRANT QUE le début des travaux est envisagé pour le milieu du mois d'août;

CONSIDÉRANT QUE les travaux s'effectueront pendant le début de la période scolaire.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Mario Lefebvre, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE MENTIONNER au ministère des Transports du Québec (MTQ) qu'il y a une possibilité de faire les travaux de nuit.

DE MENTIONNER au MTQ qu'advenant l'utilisation d'une voie de contournement, que ces derniers proposent à la Ville la voie utilisée pour approbation.

DE DÉPOSER un plan d'action afin de tenir compte que la rentrée scolaire occasionne davantage de circulation et qu'ils devront faire en sorte de maximiser la sécurité des enfants.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

174-06-16

PROJET D'ENTENTE BORNE DE RECHARGE ÉLECTRIQUE

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Témiscamingue offre à certaines municipalités la possibilité d'installer des bornes électriques pour encourager l'électrification des transports;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Ville-Marie a été retenue dans ce projet;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Ville-Marie recevra un montant de 4 800 \$ de la MRC de Témiscamingue;

CONSIDÉRANT QU'afin de procéder à son installation, elle doit signer une entente de partenariat pour le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques avec Hydro-Québec.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Richard Dessureault, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE PROCÉDER à la signature de l'entente rédigée par Hydro-Québec et de procéder à l'installation de la borne de recharge.

QUE le maire et le directeur général soient mandatés pour signer l'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LOISIRS ET CULTURE

175-06-16

PRÉSIDENTE DU RÉSEAU BIBLIO ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

CONSIDÉRANT QUE M. Richard Dessureault a été nommé à la présidence du Réseau BIBLIO Abitibi-Témiscamingue;

CONSIDÉRANT QUE M. Dessureault participe depuis plusieurs années à la gestion et au développement de notre bibliothèque municipale;

CONSIDÉRANT QU'à la suite de sa nomination, la Ville de Ville-Marie et l'ensemble du Témiscamingue bénéficieront de son expertise.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Michel Roy, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de la Ville de Ville-Marie offre ses félicitations à M. Richard Dessureault pour sa nomination au Réseau BIBLIO Abitibi-Témiscamingue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

176-06-16

PROJET D'ENTENTE COMMISSION SCOLAIRE DU LAC TÉMISCAMINGUE (CSLT) – CONTRIBUTION DE LA CSLT AUX TRAVAUX DE RÉNOVATION DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

CONSIDÉRANT QU'une rencontre a eu lieu entre la direction générale de la CSLT et celle de la Ville;

CONSIDÉRANT QUE cette rencontre a permis des échanges fructueux;

CONSIDÉRANT QUE ces échanges ont permis de faire des rapprochements et d'envisager divers partenariats avec la CSLT et la Ville;

CONSIDÉRANT QUE la CSLT désire contribuer financièrement à des travaux de rénovation des infrastructures de loisirs municipaux pour un montant de 38 000 \$ afin de maintenir une offre de service de loisirs pour les étudiants du Témiscamingue;

CONSIDÉRANT QUE les besoins financiers de la Ville sont importants principalement au niveau des infrastructures de loisirs.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Richard Dessureault, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE PROCÉDER à la signature de l'entente avec la CSLT.

QUE le directeur général soit mandaté pour signer l'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

177-06-16

ANNULATION DES RÉSOLUTIONS 156-05-16 ET 161-05-16

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil désirent revoir les résolutions 156-05-16 et 161-05-16.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Richard Cardinal, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'ANNULER les résolutions 156-05-16 et 161-05-16.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ENTENTE DE STATIONNEMENT MARINA – LES CHOCOLATS
MARTINE INC.

Ce point est reporté à une prochaine séance.

178-06-16

DEMANDE DE PRÊT DE MATÉRIELS – ACTIVITÉS AU PARC DU
CENTENAIRE

CONSIDÉRANT QUE deux nouvelles activités seront proposées, le CrossFit Natation et l'aquaforme;

CONSIDÉRANT QUE ce sont deux activités qui sont déjà encadrées à la piscine municipale tout au long de l'année;

CONSIDÉRANT QUE pour ce faire, il faudra un quai flottant et un système de son afin d'animer l'activité sportive durant l'été, à partir du début juillet, au Parc du Centenaire de Ville-Marie;

CONSIDÉRANT QUE cette activité aura lieu dans le cadre du Festival des saines habitudes de vie, le samedi 23 juillet 2016;

CONSIDÉRANT QUE cette démarche a pour but de promouvoir les activités qui sont offertes à la piscine ainsi que d'augmenter le panel de participant lors de cette activité et favoriser l'activité physique animée dans un lieu public;

CONSIDÉRANT QUE cette demande provient d'un citoyen impliqué de la Ville de Ville-Marie soit M. Youcef Boukhari;

CONSIDÉRANT QUE ce citoyen prendra en charge l'activité en son nom personnel et qu'il devra signer une entente de responsabilité;

CONSIDÉRANT QUE M. Youcef Boukhari devra s'assurer qu'il a en main toutes les certifications requises afin de respecter la réglementation concernant toutes activités dans l'eau et déposer les documents pertinents auprès de l'administration de la Ville avant le début des activités;

CONSIDÉRANT QUE la Ville doit procéder à une location du site à titre gratuit;

CONSIDÉRANT QUE la Ville est responsable du site comme propriétaire.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Richard Cardinal, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE LOUER l'emplacement du Parc du Centenaire à titre gratuit à M. Youcef Boukhari en juillet 2016.

DE FOURNIR le matériel demandé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DEMANDE DU CLUB EXOTEM

CONSIDÉRANT QUE le Club Exotem devait initialement terminer sa saison le 26 mai pour ainsi terminer sa saison avec les finales régionales des Jeux du Québec qui se dérouleront à Amos à partir du 27 mai;

CONSIDÉRANT QUE deux nageuses et potentiellement une troisième se sont particulièrement illustrées et font partie de l'équipe régionale qui participera à la finale provinciale des Jeux du Québec du 24 au 26 juin à Val-D'Or;

CONSIDÉRANT QUE comme il a été discuté avec la responsable aquatique M^{me} Josée Miron, les nageuses prendront des cartes d'accès pour les bains longueurs jusqu'à la fin de ceux-ci vers le 9 juin;

CONSIDÉRANT QUE ce nombre d'heures d'entraînement ne sera pas suffisant pour permettre la préparation adéquate pour une compétition de ce niveau;

CONSIDÉRANT QUE les nageuses aimeraient continuer leur entraînement les lundis, mardis et jeudis soirs pour le mois de juin;

CONSIDÉRANT QU'avec seulement deux ou peut-être trois nageuses, le coût est très élevé par nageuse pour le Club;

CONSIDÉRANT QUE le Club Exotem sollicite la Ville de Ville-Marie afin de voir s'il était possible à la Ville de réduire le coût de location pour les entraînements de juin;

CONSIDÉRANT QUE le Club Exotem, s'engage à payer les entraîneurs, sauveteurs, et aimerait limiter le coût à 5 \$ par nageuse par cours;

CONSIDÉRANT QUE le Club Exotem aimerait une réduction de taux à 11,25 \$ de l'heure versus le taux de 31 \$ de l'heure habituellement chargé au Club;

CONSIDÉRANT QUE ceci représenterait une contribution estimée à 316 \$ de la part de la Ville de Ville-Marie;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ne désirent pas que cette demande cause préjudice;

CONSIDÉRANT QUE cette demande attrait qu'à une compétition régionale.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Yves S. Bergeron, conseiller et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE REFUSER la demande du Club Exotem.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180-06-16

LANCEMENT – BRONZE FRÈRE MOFFET

CONSIDÉRANT QU'un bronze du Frère-Moffet sera fabriqué par M. Pierre Scrive;

CONSIDÉRANT QUE la fabrication de ce bronze ne représente aucun coût pour la Ville;

CONSIDÉRANT QUE ce bronze sera exposé à la maison du Frère-Moffet;

CONSIDÉRANT QUE pour l'inauguration, un cocktail sera servi.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Richard Cardinal, conseiller et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Ville de Ville-Marie participe financièrement à ce cocktail pour un montant maximal de 300 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

181-06-16

NOMINATION – ADMINISTRATEUR DE LA CORPORATION AUGUSTIN CHÉNIER INC.

CONSIDÉRANT QUE le maire représente actuellement la Ville comme administrateur;

CONSIDÉRANT QUE le maire considère que l'organisme a une bonne équipe de gestionnaires;

CONSIDÉRANT QUE le maire a de multiples dossiers à traiter et désire se retirer;

CONSIDÉRANT QUE M. Réal Couture réitère son intérêt à devenir administrateur représentant la Ville de Ville-Marie.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Michel Roy, conseiller et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Ville de Ville-Marie confirme la nomination de M. Réal Couture à titre d'administrateur représentant la Ville de Ville-Marie au conseil d'administration de la Corporation Augustin Chénier inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DIVERS

182-06-16

DEMANDE DE M.RENÉ RAYMOND – PERMIS DE COLPORTAGE

CONSIDÉRANT QUE M. René Raymond mentionne au conseil qu'il désire obtenir un permis de colportage afin de proposer ses produits à l'ensemble des citoyens de la Ville de Ville-Marie;

CONSIDÉRANT QUE le règlement n° 492 indique une tarification de 300 \$ par mois;

CONSIDÉRANT QUE M. Raymond considère que pour proposer ses services plusieurs mois seront nécessaires;

CONSIDÉRANT QUE M. Raymond mentionne aux membres du conseil qu'il a vérifié la tarification appliquée dans d'autres municipalités et que le règlement de tarification pour les commerçants locaux est inférieur aux commerçants provenant de l'extérieur;

CONSIDÉRANT QUE M. Raymond demande une tarification à 100 \$ pour une année;

CONSIDÉRANT QUE le règlement n° 492 ne prévoit pas une tarification pour les commerçants locaux;

CONSIDÉRANT QUE le règlement n° 492 devra être révisé.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Mario Lefebvre, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'ACCORDER à M. Raymond un escompte sur la tarification actuelle prévue au règlement n° 492 afin que le montant tarifé soit de 300 \$ pour une période de 6 mois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

183-06-16

APPUI - TOURNOI PROVINCIAL DE VOLLEYBALL 2017

CONSIDÉRANT QUE le tournoi provincial de volleyball 2017 pourrait se dérouler au Témiscamingue;

CONSIDÉRANT QUE cette activité sera chapeautée par le Mouvement Tamia de Lorrainville représenté par M. Nicolas Bergeron;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme a fait part de son intérêt au niveau provincial afin que l'activité se déroule principalement à Lorrainville en partenariat avec la Ville de Ville-Marie;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme désire obtenir l'appui des municipalités;

CONSIDÉRANT QUE la demande de participation de la Ville de Ville-Marie a été étudiée par le comité des loisirs principalement concernant la location de l'aréna;

CONSIDÉRANT QUE le comité des loisirs recommande au conseil municipal d'appuyer l'organisme dans ses démarches;

CONSIDÉRANT QUE cette activité est un évènement majeur;

CONSIDÉRANT QUE cet évènement encourage l'activité sportive tout en maximisant l'utilisation des infrastructures municipales;

CONSIDÉRANT QUE cet évènement aura un impact économique important.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Mario Lefebvre, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'APPUYER l'organisme dans ses démarches auprès des instances accréditées.

DE MENTIONNER l'importance que ce tournoi provincial de volleyball se déroule à Lorrainville pour le bien de tout le Témiscamingue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

184-06-16

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Mario Lefebvre, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la séance soit levée. Il est 22 h 34.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Bernard Flebus
Maire

Martin Lecompte
Directeur général
Secrétaire-trésorier